

☎ : 069/76.82.63

☎ fax : 069/76.97.82

🌐 : <http://www.montdelenclus.be>

Mails : info@montdelenclus.be

angeline.bertoux@publilink.be

PROCES VERBAL :

ORROIR

Réunion citoyenne du vendredi 24 janvier 2014 - Salle du Conseil Communal

Présents : Mr BOURDEAUD'HUY J-P, Bourgmestre
Mr WEYTSMAN Guy, Echevin
Melle BERTOUX Angeline, employée administratif

La réunion débute par une prise de parole de Mr le Bourgmestre :

Il remercie toutes les personnes présentes et leur remet ses meilleurs vœux pour l'année 2014. Il souligne l'importance de ces réunions destinées avant tout, à donner la parole aux citoyens afin de leur permettre de s'exprimer sur la situation de leur commune. Il insiste sur le fait que toutes les critiques positives comme négatives sont les bienvenues, qu'il en sera tenu compte dans un souci d'amélioration de la gestion communale.

Mr. le Bourgmestre informe également les citoyens que cette réunion va débiter par une présentation des futurs projets communaux par catégorie.

1) Finances communales

Si on n'a pas d'argent, on ne sait pas réaliser de travaux.

La Région wallonne est en déficit de 11 milliards d'euros, ce qui constitue inévitablement un aspect négatif pour les communes. En effet, il devient de plus en plus difficile d'obtenir des subsides, d'où l'importance de choisir le bon projet.

Nos finances communales se portent bien, nous clôturons l'année 2013 avec un boni de 1 million d'euros, nos recettes pour l'année 2013 sont de 600.000€.

On constate que d'autres communes sont contraintes de licencier du personnel, d'augmenter les taxes, les impôts..., pour notre part, il n'est pas question d'augmenter quoi que ce soit, nos taxes ne changent pas et le personnel en place est maintenu.

Notre situation est donc confortable, mais il est quand même nécessaire de rester prudent et vigilant pour les années à venir.

2) Travaux et voiries

- La somme de 2.000.000 € est prévue au budget pour l'année 2014 pour notamment la réfection et l'entretien des voiries ainsi que pour le sablage.

Durant l'année 2014, les rues suivantes vont être réparées :

- ✦ La rue de la Station
- ✦ Haut Chemin
- ✦ La rue de l'Alouette
- ✦ La rue Horliti
- ✦ Le chemin de la Vallée et une partie du grand Chemin

La réfection de la rue des Marais est également prévue pour l'année 2015.

- ***Création d'un nouvel espace sportif*** (1 million d'euros)

Dossier en attente de décision du Ministre compétent.

Si refus de subsides ; 2 possibilités ;

1. Revoir ce projet à la baisse afin de convaincre Mr le Ministre de nous accorder les subsides nécessaires.
2. Le revoir à la baisse et l'autofinancer à 100%.

Il est plus que nécessaire d'avoir une infrastructure sportive correcte, d'autant plus qu'il y a urgence car les vestiaires ne répondent plus aux normes de sécurité et d'hygiène.

- ***La salle communale des fêtes :***

Rénovation débutée en 2013 : remplacement de la toiture.

Aménagement intérieur prévu pour cette année ; électricité, bar, éclairage et sonorisation.

Pour l'année suivante, il est prévu d'y aménager une cuisine professionnelle.

- ***Local 3x20 Anseroeul :***

Rénovation totale ; chape, carrelage,... . Celui-ci sera opérationnel d'ici 2 à 3 mois.

- ***Local 3x20 Russeignies :***

Bail emphytéotique signé avec les « Heures Claires ». De ce fait, une rénovation totale pourra être envisagée. La fin des travaux est prévue pour fin 2014.

3) Problématique des inondations

- **Bandes herbeuses:**

Nous en sommes les précurseurs en Wallonie Picarde.

Après 3, 4 ans de recul, le système s'avère drôlement efficace car l'eau passe mais la boue est retenue, ce qui réduit fortement les engorgements.

Concept à la disposition de tous, il ne faut pas hésiter à en faire la demande auprès de notre service Travaux.

Tout le monde est gagnant, le citoyen est sécurisé et l'agriculteur est indemnisé d'un montant de 1500€ l'hectare.

- **Bassins d'orages :**

Fonctionnent mais quelques petits problèmes persistent encore actuellement. L'analyse de l'auteur de projet indique un déversement trop rapide des eaux dans le réseau public (défaillance des clapets) ⇒ décision d'en fermer 2 sur 3.

Il est prévu de vérifier rapidement s'il n'y a pas d'obstruction dans les buses en passant une caméra endoscopique dans le réseau d'égouttage.

Mesures prises pour lutter contre ces inondations :

- Les points critiques sur la commune en matière d'égouttage sont évalués par Hainaut Ingénierie Technique.
- Stade de finalisation de l'étude au Marais du Pré à Anseroeul pour la création de bassins d'orages naturels.
- Augmentation du nombre de fossés et privilégier des tracés de buses rectilignes plutôt que des courbes à la rue des Marais.
- Curage prévu également à la rue Labroye et tracé de buses rectilignes
- Rue Vertbreucq ; plus de curages mais plus de difficulté dans la réalisation car il faut les coordonner avec la Wateringue de la Rhosne. (procédure et décision à respecter)

4) Tourisme

Le Mont de l'Enclus est connu d'un peu partout grâce à sa valeur ajoutée en matière de tourisme.

▪ **Rénovation maison des randonneurs :**

L'idée est de lui donner en plus de son orientation touristique, une orientation culturelle par la création d'un espace où les artistes de qualité, y compris les locaux, pourront venir exposer leurs œuvres.

Ces deux orientations permettront aux visiteurs de pouvoir profiter des manifestations culturelles et en même temps, d'obtenir des renseignements touristiques (hébergements, restaurants, activités,...).

Travaux estimés à 50.000€ et réalisés en grande partie par les ouvriers communaux.

▪ **Création d'un parking à l'Enclus du Haut :**

Ce projet n'est pas oublié mais il est assez coûteux et complexe car un accès doit être aménagé (prairie se trouve en contrebas) et il faut respecter certaines normes de sécurité et d'éclairage.

▪ **Le Ravel**

La commune s'est opposée au projet pendant plusieurs années auparavant car il était question d'expropriation de particuliers. Son itinéraire a été modifié, il démarrera de la rue du Rivage et se terminera à la carrière près du moulin Talpe. Il sera opérationnel fin 2014 et sera destiné aux piétons et cyclistes ainsi qu'aux cavaliers (piste distincte).

▪ **Le pont d'Avelgem**

Liaison destinée aux piétons et cyclistes par un passage au-dessus de l'Escaut au départ d'Orroir vers la commune d'Avelgem, pour permettre des balades transfrontalières entre la Wallonie et la Flandre.

▪ **Restauration de la tour**

Acquise pour la modique somme de 10.500€. Occasion unique de la faire revivre afin qu'elle devienne un lieu incontournable qui jouera un rôle crucial en matière de développement touristique de notre commune.

2 hypothèses :

1. Abattre les arbres autour afin de pouvoir contempler le paysage mais concrètement irréalisable.
2. Implantation d'une deuxième tour dans celle-ci ; hypothèse que nous retiendrons très certainement.

▪ **Nouveau site Internet**

Beaucoup plus innovant. Possibilité de demander des documents administratifs en ligne, il ne sera plus nécessaire que le citoyen se déplace ⇒ gain de temps pour chacune des parties.

Il sera également plus représentatif des commerçants locaux puisqu'une vidéo par organisation professionnelle sera visualisable afin d'accrocher le regard de l'internaute pour susciter en lui l'envie de venir sur place.

5) Développement rural

Dynamique mise en place par la Région Wallonne qui permet d'obtenir des subsides jusqu'à 90% du montant des projets.

Les réunions permettront aux citoyens de débattre des projets qu'ils souhaiteraient voir se développer dans leur commune (création crèche, maison de village, aménagements lieux publics, ...) ce n'est plus le pouvoir politique qui « tient les manettes », mais le citoyen.

6) Révision du Plan Communal d'Aménagement

Le P.C.A. a été établi en 2002 suite aux glissements de terrains à la Rue du Renard. Celui-ci reprend les zones qui, pour des raisons de sécurité, soit ne permettent plus d'y construire ou soit le permettent, mais en respectant certaines conditions. Actuellement, la situation s'est stabilisée et vu la demande réelle de permis de bâtir, il nous semble utile d'entreprendre une nouvelle étude technique pour évaluer si les restrictions urbanistiques prises à l'époque pourraient être allégées, voir même supprimées.

7) Centre de lecture publique

Reconnaissance de notre Centre de Lecture Publique en catégorie 1 où travaillent actuellement 2 bibliothécaires.

Mr le Bourgmestre insiste sur les prix démocratiques de locations et d'abonnements et signale l'existence d'une division qui propose des ouvrages néerlandophones.

Une animation internet « espace numérique » propose une formation totalement gratuite 2 fois par semaine.

Mr le Bourgmestre souligne l'importance de l'outil internet pour le futur et invite les citoyens à y participer quel que soit leur niveau.

8) Festivités

▪ ***Fête des voisins***

Dynamique démarrée il y a 3, 4 ans. La commune était réticente au début pour un tel projet mais au final, on peut constater son réel succès. C'est une occasion unique de faire connaissance entre voisins. Un budget est prévu pour cette occasion ; un subside est octroyé à l'organisateur et du matériel communal est mis à sa disposition (tables, chaises, ...)

▪ ***Marché aux puces de septembre***

Activité reconduite mais cette année, il y aura une nouveauté, à savoir ; célébration des 45 ans du festival pop music hippie qui s'est déroulé en 1969. Il se déroulera au même endroit qu'en 1969, au site de l'aérodrome. Présence de groupes pop de qualité pour recréer au mieux cette ambiance connue auparavant. Budget 12.000€ (9.000 € octroyé par la Région Wallonne et le reste en fond propre).

▪ ***La fête du carnaval*** sera une activité reconduite ainsi que « **Enclus en fête** » en juillet et août prochain.

9) Cimetières communaux

Réorganisation (en collaboration avec les fabriques d'Eglise) suite à la demande de la Région Wallonne de créer de nouveaux aménagements (ossuaire, espace pour colombarium, pelouse de dispersion)

Achat d'un nouveau programme informatique pour une meilleure gestion de nos cimetières communaux.

10) Police et sécurité

Mr le Bourgmestre insiste sur une présence de la police plus accrue sur le terrain en favorisant la prévention et non la répression. La présence sur le terrain joue un rôle en matière de sécurité, que ce soit au niveau des vols, des excès de vitesses, ... Mr le Bourgmestre souligne le fait qu'il y a beaucoup plus de contrôle de vitesse sur les grands axes et en réclame également dans les petites rues, où la limitation de vitesse est bien souvent non respectée.

11) Création du zoning industriel

Le dossier n'a pas avancé depuis 2 ans. Accord octroyé par le ministre de lancer étude incidence mais toujours pas de retour pour sa réalisation. Projet industriel sera soumis à une enquête publique. Importance de rester vigilant d'une part afin de pas appuyer des projets susceptibles de créer trop de nuisances (olfactives, sonores,...) et d'autre part, d'être bien attentif aux questions relatives au charroi automobile pour s'y rendre.

12) Antenne GSM

Manifestation des citoyens via une pétition contre la demande d'implantation d'une antenne GSM à Amougies. Conscience de l'utilité de celle-ci car existence de problèmes de réseaux mais pas n'importe où ! Avis favorable émis par les autorités supérieures et ce, malgré l'avis négatif du Collège Communal.

Concernant la proposition d'implantation sur le Haut de l'Enclus, au-dessus de la maison des randonneurs, avis technique négatif rendu par les opérateurs en communications.

Etude en cours pour analyse des endroits favorables pour une autre implantation. L'intérêt de la population sera de toute façon défendu.

13) Schéma directeur éolien

Suite à une enquête publique et une pétition des citoyens, le Collège Communal a remis un avis défavorable. Comme le quota d'implantation en Région Wallonne est atteint, Mr. Le Bourgmestre suppose que le projet n'aura pas de suite.

La commune est consciente de l'utilité de placer des éoliennes mais pas n'importe où car cela engendre des nuisances pour le citoyen.

Mr le Bourgmestre donne la parole aux citoyens ;

-
- **Mr LAMPOLE John** : 1) demande qu'une attention particulière soit portée à la propreté des rues surtout à l'Enclus du Haut, il revendique un nettoyage plus régulier des rues et ce en commençant par le milieu de l'Enclus du Haut et non par la Villa des champs et ce, sans qu'il doive en faire la demande. De même pour les aqueducs dont il estime le nettoyage insuffisant.
 - **Mr le Bourgmestre** : signale que la commune a fait l'acquisition d'une balayeuse industrielle. La plaque d'immatriculation est en attente (procédure plus longue que prévu puisqu'elle provient de Hollande). Celle-ci permettra de gagner du temps et de ce fait, des prestations pourront être effectuées plus fréquemment.
 - **Mr LAMPOLE John** : Souhaiterait un prolongement électrique au-delà du n° 24 et 25 à l'Enclus du Haut jusqu'à la Villa des champs. Il souligne également qu'il n'y a pas de place pour garer une voiture ni pour les piétons circuler, il aimerait que des accotements soient aménagés, vu la place existante disponible.
 - **Mr le Bourgmestre** : rétorque qu'il va regarder ce qu'il pourrait être fait.
 - **Mr DELCOIGNE Oscar** : concernant l'endoscopie ; il serait intéressant de la réaliser jusqu'aux dernières buses.
 - **Mr le Bourgmestre** : problème détecté au niveau de l'ancienne maison de Mr Verhulst ; endoscopie se fera à partir de cet endroit via la rue Profondrieux et ce jusqu'au moins la Place d'Orroir.
 - **Mr DELCOIGNE Oscar** : souligne l'intérêt de prolonger au-delà pour les derniers mètres qui restent.
 - **Mr WEYTSMAN Guy** : signale qu'au-delà, c'est à ciel ouvert.

- **Mr DECOIGNE Oscar** : souhaiterait l'instauration d'un service visant à expliquer certaines mesures en matière de sécurité et d'y convier la population via des réunions.
- **Mr BOUCART José** : nomme ce service : service de techno-prévention.
- **Mr le Bourgmestre** : *rétorque que c'est une bonne suggestion.*

- **Mr DECOIGNE Oscar** : soulève le problème des citoyens qui ne reçoivent pas les informations communales lorsqu'ils font mention « pas de publicité » sur leurs boîtes aux lettres.
- **Mr le Bourgmestre** : *C'est le but aussi de notre nouveau site internet qui renseignera les citoyens. Va voir ce qui pourrait être développé au niveau du site (data-base)*

- **Mr GHEYSENS Géry** : heureux d'apprendre la rénovation de la rue de l'Alouette mais regrette l'ouverture à 3 reprises de celle-ci par les sociétés extérieures et réclame une meilleure harmonisation pour éviter cela. De plus, pour les câbles électriques, les riverains ont reçu le courrier lorsque les travaux étaient terminés.
- **Mr le Bourgmestre** : *pertinence de la remarque. Conscience des désagréments rencontrés. Ce sont des sociétés qui effectuent des programmes d'investissements. Les travaux doivent faire l'objet d'une autorisation délivrée par le Collège Communal mais nous n'avons pas un droit de regard sur tout.*

- **Mr GHEYSENS Géry** : souligne qu'il est temps de mettre une antenne GSM, il aimerait également avoir une connexion wifi dans la salle du Conseil.
- **Mr le Bourgmestre** : *tout à fait d'accord. Il signale qu'il y a en tout cas, une connexion wifi à la commune.*

- **Mr GHEYSENS Géry** : se dit réjoui de l'acquisition de la tour .En ce qui concerne la maison des randonneurs, des amis a lui y ont déjà exposés auparavant et cela n'a pas marché, ce fut un flop. Du temps où il y avait le musée de la poste, il n'y avait jamais personne, il trouve ça dommage.
Il regrette l'absence de tables pour pique-niquer et de jeux pour les enfants sur la placette.
Pour l'aménagement du parking, il en est question depuis plus d'une dizaine d'année, il est temps de réagir.
Il comprend bien que l'atout de la commune est le tourisme mais se questionne sur le nombre de chômeurs sur l'entité car en matière d'emploi, il n'y a pas grand-chose actuellement.
- **Mr le Bourgmestre** : *Chance de vivre dans une région verdoyante d'où l'importance de rester prudent afin de ne pas la mettre en péril. Il n'est pas contre la création d'emploi, d'aménagement de zoning mais il estime qu'il faut bien analyser les différents aspects (nuisance, charroi).*

- **Mr GHEYSENS Géry** : est favorable à la création du pont d'Avelgem car nombreux promeneurs. Trouve que l'état du Chemin de la Vallée est catastrophique, limite si un scaphandre n'est pas nécessaire pour s'y promener !
- **Mr le Bourgmestre** : *La réfection de ce chemin est prévue au budget.*
- **Mr DELCOIGNE Oscar** : réclame le placement de signalisation interdisant le passage des camions car ce chemin est renseigné par les GPS.

- **Mr GHEYSENS Géry** : s'interroge sur l'avancement de la situation en matière d'épuration.
- **Mr le Bourgmestre** : *répond aux autres points soulevés précédemment :*
Concernant la maison des randonneurs, conscience que les expositions ultérieures n'ont pas toujours eu le succès voulu mais cette fois, la commune va privilégier des artistes de qualité et elle sera également disponible pour les artistes locaux.
Concernant les jeux pour enfants, la remarque est pertinente, création cette année d'une plaine de jeu au parc de Russeignies et une à la Haute Vainière dans l'espace récréatif ou rien n'est prévu actuellement, le montant prévu est de 10.000€. A propos des bancs et tables à l'Enclus du Haut, vont voir ce qui peut déjà être fait cette année, c'est une très bonne idée. Concernant le placement d'une antenne GSM ; réelle utilité car pose

également de gros problèmes pour les indépendants et entreprises pour le transfert de fichiers plus volumineux. Décision finale revient aux investisseurs, à savoir Belgacom. Etude technique en cours pour placement d'une antenne à Orroir.

- **Mr DELCOIGNE Oscar :** l'antenne couvrira-t-elle les 3 réseaux ?
- **Mr le Bourgmestre :** la demande initiale émane de BASE mais les opérateurs se « vendent » le réseau par location et sous-location donc les autres réseaux devraient également être couverts.
En ce qui concerne les stations d'épuration ; à ses début en politique, on en parlait déjà. Il y en avait 4 de prévues sur notre commune, elles nous ont été promises il y 5 ans, la Région Wallonne a épuisé le budget pour ce type d'installations donc il ne peut dire quand elles seront installées.
- **Mr GHEYSENS Géry :** demande si le citoyen n'en sera pas pénalisé par l'imposition d'une nouvelle taxe.
- **Mr le Bourgmestre :** pas de nouvelle taxe puisque ces réalisations dépendent de la Région Wallonne.
Actuellement, dans les permis d'urbanisme délivrés, il y a prise en compte de la possibilité de raccorder l'habitation à une future station d'épuration. Cartographie précise reprenant les habitations qui doivent être équipées d'une station individuelle ou qui sont reliées au réseau principal.
- **Mr DELCOIGNE Oscar :** s'inquiète d'une obligation ultérieure d'une installation d'une station individuelle pour les citoyens qui ne sauront être pour des raisons techniques, reliés aux futures stations.
- **Mr le Bourgmestre :** le service travaux saura vous renseigner de la zone dans laquelle vous vous trouvez, et ce d'après la cartographie existante.

- **Mr GHEYSENS Géry :** s'interroge sur la situation du bâtiment du Bouquet, s'il est en vente, car il représente une très mauvaise image pour la commune.
- **Mr le Bourgmestre :** Le bâtiment a été acheté, le propriétaire étudie le projet pour la création d'appartements.
*2 aspects : d'un point de vue esthétique, cela ne doit pas être un immense bloc de bâtiments et comme le terrain est en pente, réflexion à faire pour que le bâtiment ne soit pas trop déséquilibré (5 étages d'un côté pour deux de l'autre.) Idéalement, ce serait de prévoir lotissement pour la construction de maisons.
Existence d'une taxation sur les bâtiments inoccupés. Si lors des deux constats réglementaires espacés de 6 mois, le propriétaire n'est pas en mesure de prouver qu'il y fait des travaux, il sera taxé. Pour les appartements de Mr DEMAN, celui a exprimé la volonté de les rénover donc il est pour l'instant, non soumis à cette taxation. La maison de chez Julie à l'Enclus du Haut représentait également une mauvaise image pour la commune. Situation complexe puisque 3 propriétaires. Arrêté de Police demandant sa démolition. Chose qui a été faite.*
- **Mme LAMPOLE Anne :** ce bâtiment est dangereux car accès par les 4 cotés et les vitres sont cassées.
- **Mr le Bourgmestre :** répond qu'il en est bien conscient.

- **Mr GHEYSENS Géry :** signale qu'au Bouquet, il y a des cèdres malades qui pendent sur la rue, il serait utile de les élaguer.
- **Mr DELCOIGNE Oscar :** se questionne sur l'avancement du problème d'abattage d'arbres dans le bois derrière chez DEMAN
- **Mr le Bourgmestre :** Le pouvoir politique a fait son travail, le dossier est maintenant entre les mains du pouvoir judiciaire. Une étude sera menée pour remettre le site dans le même état qu'auparavant, si ce n'est pas possible, il y aura en contrepartie une amende transactionnelle à payer pour le contrevenant.
- **Mr DELCOIGNE Oscar :** où va la somme de l'amende, c'est pour l'état ou la commune?
- **Mr le Bourgmestre :** ne sait pas mais ne se pose même pas la question ; le respect de la loi est applicable pour tout le monde.

- **Mme LAMPOLE Anne :** s'il n'y a pas de réaction de Mr DEMAN, qu'est ce qui se passe ?
- **Mr le Bourgmestre :** le dossier sera alors du ressort de la justice, nous ne serons plus compétents.

- **Mr GHEYSENS Géry :** trouve que la rénovation des places d'Amougies et d'Orroir est un point très positif. Toutefois, les maisons qui se trouvent en bord de route à la Chaussée de la Libération auraient dû être implantées plus loin.
- **Mr le Bourgmestre :** *pas d'autre choix que de suivre la politique urbanistique de Mons qui prête beaucoup d'importance au principe de l'alignement.*
- **Mr GHEYSENS Géry :** revient sur la vidéo qui va être réalisée pour chaque commerçant et signale qu'auparavant TF1 avait réalisé un très beau reportage sur notre commune.
- **Mr le Bourgmestre :** *vidéo opérationnelle fin du 1^{er} semestre car il est préférable d'attendre la bonne période (beau temps, affluence sur le Haut de l'Enclus) pour réaliser cette vidéo. ⇨ « le monde attire le monde »*
- **Mr GHEYSENS Géry :** souligne qu'il y avait déjà eu festival pour l'anniversaire des 25 ans du festival pop-music hippies et formule le fait que cela n'avait pas eu le succès escompté.
- **Mr le Bourgmestre :** *Budget 10 fois moins important que celui qui est prévu pour la célébration des 45 ans. Sélection de groupes de qualités à des prix raisonnables.*
- **Mr D'HEERE Rémi :** concernant les inondations à Orroir, derrière chez lui, c'est bien d'avoir fait des bassins d'orages mais lui et ses voisins reçoivent toutes les eaux de leurs côtés.
- **Mr le Bourgmestre :** *Etude de faisabilité menée par l'architecte Bruyère pour voir ce qui a lieu de faire. Il souligne également que concernant cette problématique, certains sont plus coopératifs que d'autres...il y a un moment où il faut savoir avancer et sortir de la problématique, il n'y aura pas d'hésitation à utiliser la force s'il le faut.*
- **Mr DELCOIGNE Oscar :** souligne le fait qu'il serait intéressant d'inviter les agriculteurs à faucher les bandes herbeuses au moins une fois en fin de saison.
- **Mr le Bourgmestre :** *existence d'un règlement lié aux bandes herbeuses qui stipule que l'agriculteur ne peut pas faucher avant fin septembre.*
- **Mr DELCOIGNE Oscar :** signale qu'à la Couture d'Orroir, cela n'a plus été fauché à deux endroits depuis 2 ans.
- **Mr le Bourgmestre :** *un courrier va être envoyé aux agriculteurs concernés afin de les inviter à faucher.*
- **Mr DELCOIGNE Oscar :** se demande en quoi sera faite la piste du Ravel ?
- **Mr le Bourgmestre :** *une grosse partie sera en « dure », la piste pour les vélos sera en tarmac et il y a aura une piste bien distincte pour les chevaux.*
- **Mr D'HEERE Rémi :** souligne la problématique des motos qui passent le dimanche matin.
- **Mr DELCOIGNE Oscar :** Etant donné le passage fréquent de quads, il propose de prévoir des moyens mécaniques pour empêcher ce passage car les piquets existants ne sont pas suffisants, un quad a déjà forcé le passage malgré leur présence.
- **Mr le Bourgmestre :** *est d'accord pour instaurer des moyens mécaniques mais cela ne doit pas gêner le passage des VTT. Seulement, c'est un problème car si un VTT passe, une moto aussi. Pour ce problème, la police à son rôle à jouer en y plaçant des agents le dimanche matin, que ce soit pour une moto ou un quad.*
- **Mme LAMPOLE Anne :** se demande si la commune a de bonnes relations avec la commune de Kluisbergen ? Elle souligne la problématique du sens interdit et des deux parkings difficilement accessibles en face de son magasin.
- **Mr le Bourgmestre :** *problème soulevé avec le Bourgmestre de Kluisbergen. Il était question que la Commune de Kluisbergen prenne en charge l'élargissement de la route mais Mr Willequet laissait sous-entendre qu'il y avait un problème de subside non-obtenu. Celui-ci a promis de revenir vers nous à propos de ce dossier.*

- **Mme LAMPOLE Anne** : précise que c'est surtout du grand parking qu'il s'agit, et se questionne sur l'avancement de l'aménagement de la rue.
- **Mr le Bourgmestre** : la possibilité de rénover cette route entre la tour et le Kwarmont a également été discutée avec Mr Willequet. Les travaux sont estimés à 15.000€, montant à partager entre nos deux communes. Les travaux consisteraient à fraiser, casser le contenu de la route pour la création d'un nouveau profil bombé pour éviter l'accumulation d'eau.

Pour information, il y a une demande de plus en plus pressante introduite par la commune de Kluisbergen afin d'interdire le passage de voiture dans le bois entre la tour et le Vierschaar, que ce tronçon soit exclusivement réservé aux piétons. La circulation automobile serait maintenue du Kwarmont au Vierschaar et inversement. Ils proposent une période d'essai de deux ans. Réticence de ma part, plus favorable d'instaurer certains jours d'essais. Mr le Bourgmestre demande l'avis des citoyens à ce sujet.

- **Mr LAMPOLE John** : pour le promeneur, c'est plutôt positif, il sera tranquilisé. Mais il faudra tâcher de rendre le Vierschaar bien accessible des autres cotés.
- **Mr DELCOIGNE Oscar**: propose alors qu'il serait intéressant de réhabiliter le chemin allant de la rue Horliti au Vierschart.
- **Mr le Bourgmestre** : pas évident de le remettre en état et existence d'un problème juridique car c'est un terrain militaire et donc légalement, il ne peut être destiné comme voirie accessible au public.
- **Mr DELCOIGNE Oscar** : devant la Sablière, le parking est-il privé ou public ?
- **Mr le Bourgmestre** : il est privé, il appartient au propriétaire de la Sablière.
- **Mr GHEYSENS Géry** : revient sur le sens interdit à l'Enclus du haut, il faut faire le tour par l'Avenue Albert Opsomer et ensuite remonter, il estime que ce sont deux manœuvres inutiles.
- **Mr le Bourgmestre** : promesse de la part de Mr Willequet de revenir sur le dossier mais pour élargir la route, il faudrait abattre 2 hêtres et il y a eu une pétition de la part des citoyens contre cet abattage donc complexité du dossier.
- **Mme LAMPOLE Anne** : propose l'accès par derrière la Belle-Vue.
- **Mr le Bourgmestre** : proposition d'une collaboration plus rapprochée entre nos deux communes, se rencontrer 2 fois par an afin de faire avancer les choses et pour éventuellement créer une collaboration pour certains projets comme par exemple l'Enclus en fête ou voir même la tour.
- **Mr GHEYSENS Géry** : remercie l'Echevin des travaux pour la bonne gestion lorsqu'il y a eu présence d'une bactérie dans l'eau. S'interroge sur les causes.
- **Mr le Bourgmestre** : présence bactérienne lors du 1^{er} contrôle par la SWDE dans notre bassin alimenté par la ville de Renaix. Contrôle ensuite effectué sur la ville de Renaix et également, présence effective de bactéries. Alerte donnée aux citoyens mais au final, après plus d'analyses, au niveau de notre eau la contamination était tout à fait sous le seuil tolérable. Cause inconnue mais probablement due à l'introduction d'un petit animal dans les conduites d'eau publiques.



Le Bourgmestre
 SOURDEAUDHUY J.P.